

RGE Études : audit énergétique des bâtiments, maison individuelle

Qualification OPQIBI 1911

Programme de formation – Modalités pédagogique

➔ PRÉ-REQUIS

- Le référent technique doit être un thermicien.
- Durée d'expérience requise pour les référents techniques en matière d'audit énergétique :
 - Pour les référents techniques disposant d'un titre ou d'un diplôme de niveau I dans le domaine de la maîtrise de l'énergie : 1 an
 - Pour les référents techniques disposant d'un titre ou d'un diplôme de niveau II ou III, dans le domaine de la maîtrise de l'énergie : 3 ans
 - Pour les référents techniques disposant d'un autre titre ou diplôme : 5 ans
- Fournir CV et/ou justificatifs

NB : Attention ! l'attestation de formation ne suffit pas à l'obtention de la qualification OPQIBI 1911, il est conseillé de se renseigner avant de suivre la formation auprès de l'organisme OPQIBI pour connaître les conditions d'obtention de la qualification

➔ OBJECTIFS

- Connaître et appliquer une méthodologie d'audit
- Connaître les techniques globales du bâtiment et la sinistralité liée aux interventions d'efficacité énergétique
- Recueillir et analyser les informations pour comprendre les caractéristiques et usages d'une maison individuelle, notamment sur le plan énergétique
- Préparer la visite et identifier les points sensibles
- Sur site, évaluer : qualité du bâti et isolation, performance énergétique, installations de chauffage et eau chaude sanitaire, ventilation et éclairage, autres sources de consommation
- Questionner les occupants sur confort et usages
- Recouper l'analyse des factures avec les consommations théoriques (hors réglementaire)
- Identifier les usages énergétiques à fort impact, prioriser et chiffrer les travaux

PUBLIC CONCERNÉ

- Ingénieurs et techniciens de Bureaux d'Etudes Techniques ou de sociétés d'ingénierie spécialisés en maîtrise de l'énergie, Consultants spécialisés en thermique du bâtiment, génie climatique et environnement.

DURÉE

- 2 jours – 14 heures.

COÛT

- Inter-Entreprises : **750,00 € HT**
- Intra-Entreprise : **Nous consulter**

EFFECTIF

- Minimum : 4 personnes.
- Maximum : 12 personnes.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Présentiel ou classe virtuelle
- Cours avec PowerPoint, exercices et études de cas, utilisation de BAO Évolution, documents annexes, débats et retours d'expérience.



Formation qui permet
d'accéder à la qualification
OPQIBI 1911, donc éligible à la
reconnaissance RGE ETUDES

PROGRAMME

1. Accueil.

- Tour de table.
- Attentes des participants.
- Présentation des objectifs et du programme de formation.

2. Généralités et connaissances de base :

- Thermique bâtiment.
- L'évolution des réglementations thermiques et les zones climatiques.
- Les modes constructifs.
- Le contexte réglementaire.
- Les différentes énergies et équipements usuels en maison individuelle.

3. Contexte et enjeux de la transition énergétique et environnementale :

- Comprendre les objectifs du Décret du 30 mai 2018 relatif aux conditions de qualification des auditeurs.
- Connaître les enjeux climatiques et les objectifs à atteindre.
- Connaître le contenu attendu de l'audit conformément à l'arrêté du 17 novembre 2020.
- Comprendre les étiquettes « énergies » et les étiquettes « climat » suivant la norme NF EN 15217.
- Connaître les différentes réglementations thermiques dans les logements, les labels, le DPE et son évolution.
- Connaître les leviers et les freins liés à la rénovation énergétique.
- Comprendre les objectifs de la loi sur la transition énergétique pour la croissance verte.

4. Présentation des outils et supports pour l'auditeur :

- BAO EVOLUTION de PERRENOUD, ARTobUILD de BIMEO.

5. Méthodologie et processus d'un audit énergétique.

6. Présentation d'un cas d'étude (fil rouge) :

- Préparation de la visite sur site obligatoire.
- Déroulé de la visite avec recueil des informations.
- Synthèse des données recueillies.
- Analyse de l'existant.
- Exercice du cas d'étude (fil rouge).
- Modélisation de la maison à rénover.
- Liste de préconisation visant à améliorer la performance et la gestion des équipements.
- Recommandations visant à inciter les occupants à développer des comportements sobres énergétiquement.

7. Concevoir et chiffrer un projet de rénovation énergétique :

- Analyse des données fiscales et économiques du foyer.
- Analyse des factures de consommations.
- Les performances énergétiques à atteindre dans le cadre d'un projet de rénovation globale d'une maison individuelle.

PROGRAMME (suite)

8. Concevoir et réaliser un audit énergétique (poursuite exercice, cas d'étude) :

- Liste de préconisation visant à améliorer la performance et la gestion des équipements.
- Présenter un premier scénario qui préconise une rénovation partielle du logement avec une réduction en énergie primaire de 30 % et une consommation après travaux inférieure à 330 kWhEP/(m²,an),
- Présenter un deuxième scénario qui vise à atteindre le niveau de performance « BBC rénovation » en 4 étape maximum.
- Hiérarchiser les priorités des actions à mener.
- Recommandations visant à inciter les occupants à développer des comportements sobres énergétiquement.
- Évaluer les impacts en consommation et exploitation.
- Contrôler la conformité du rapport vis-à-vis des exigences de l'ADEME et ANAH.

9. Présentation des résultats.

- Produire un rapport d'audit conforme et le restituer à son client.
- Savoir expliquer et présenter les résultats de l'audit au client.
- Présenter les aides financières existantes dont peut bénéficier le client.
- Présenter les pistes d'amélioration visant à convaincre le client à l'engager dans les travaux de rénovation de son logement.

10. Évaluation – conclusion.

- Mise à disposition des outils.
- Validation des acquis.
- Evaluation de satisfaction des stagiaires.
- Conclusion.



ÉVALUATION ET VALIDATION

- QCM d'évaluation noté en fin de session pour validation des acquis.



Nous mettons tout en œuvre pour **rendre accessible nos formations aux personnes en situation de handicap.**

Afin d'établir les modalités d'adaptation nécessaires, **merci de nous contacter en amont de toute inscription.**